

Autorisation de conduite

Public concerné :

Pour les personnes ayant à utiliser des PEMP catégorie R486

Pré requis : aucun

Durée :

7 heures

Dates et lieux :

A définir selon vos besoins

Nombre de participants :

1 à 5 personnes

Encadrant :

Dispensée par un formateur titulaire des CACES

Points forts :

Utilisation de support vidéo, site de l'entreprise

Evaluation :

Grille évaluation théorique et pratique

Objectif :

Apprentissage ou révision des règles de sécurité pour tout travail avec des PEMP.

Programme théorique :

Apprentissage ou révision des règles de base de l'utilisation des PEMP.

Programme pratique :

Apprentissage ou révision de la prise de poste.

Mise en place d'exercices de déplacement en position basse et position haute.

Apprentissage ou révision de la fin de poste.

Evaluation des attentes et objectifs des stagiaires

NB : Il est fortement recommandé de compléter cette formation avec les formations AIPR et travail en hauteur.